

Montréal 21 avril 2018
À qui de droit,
Sujet : Mémoire pour les audiences

Mémoire pour les installations sportives du Complexe sportif Claude-Robillard

Bonjour Mesdames et Messieurs,

À titre de Présidente du club Vainqueurs Plus, je désire vous faire part de la situation que vivent les athlètes en athlétisme s'entraînant au Complexe sportif Claude-Robillard situé rue 1000 Émile-Journault à Montréal.

Depuis trois ans, je suis Présidente du Club Vainqueurs Plus. Notre club connaît une très belle croissance et nous en sommes fiers. En 2017, nous comptons 160 membres affiliés à la Fédération Québécoise d'Athlétisme. Le niveau de nos athlètes passe du secteur initiation à haut niveau. Pour ne citer que quelques athlètes : Kimberly Hyacinthe, Philippe St-Hilaire et plusieurs ESPOIRS Québécois. Cette croissance s'observe aussi dans d'autres clubs d'athlétisme au Québec et dans la région métropolitaine plus spécialement. Cette forte progression des clubs représente un heureux problème en soi mais complique d'autant plus les choses. Le Complexe accueil des clubs de Montréal mais aussi des environs par l'entremise d'une entente de collaboration avec la Fédération Québécoise d'Athlétisme. La piste intérieure d'athlétisme du Complexe sportif Claude-Robillard constitue la seule piste intérieure publique. La piste extérieure, également située au Complexe, n'est accessible que quelques mois par année, comme vous devez vous en douter.

Malheureusement, depuis deux ans tout particulièrement nous constatons et vivons avec une problématique majeure occasionnée par la fermeture de la piste d'athlétisme intérieure du Complexe sportif Claude-Robillard de façon récurrente. En 2017 et seulement pour cette piste intérieure, il y a eu 79 jours de fermeture de cette salle omnisports et ce en ne comptant pas les jours fériés qui sont pourtant aussi des journées d'entraînement pour nos athlètes. Soixante-dix-neuf jours d'entraînement perdus représentent l'équivalent de près de quatre mois d'entraînement à temps plein ce qui est ÉNORME pour nos athlètes en plein développement et nos athlètes élite! Les raisons invoquées pour justifier ces nombreuses journées de fermeture sont multiples : La tenue d'une rencontre de robotique, examens du barreau et compétitions sportives en sont des exemples.

Le programme sportif que notre club a mis en place permet la réalisation d'un important programme sport études ainsi que des entraînements de soir. Notre club a des athlètes sur cette piste intérieure de 13h à 20h et ce, 5 jours par semaine. Notre club compte des entraîneurs d'athlétisme parmi les plus formés de la province avec une certification du Programme National de Certification des Entraîneurs (PNCE). Il va de soi qu'ils redoublent d'imagination pour palier à l'absence d'un accès à la piste en utilisant même l'entrée du garage menant au deuxième sous-sol du Complexe sportif pour y faire courir les athlètes

Lorsque nous avons un accès normal à la piste d'athlétisme du Complexe pour une soirée régulière d'entraînement, il n'est pas rare d'y compter plus de 150 athlètes en même temps. Cette situation occasionne un contexte de risques importants compte tenu de la qualité des athlètes qui s'y retrouvent. Bien que chacun des groupes alors présents réussissent tant bien que mal à s'installer un peu chacun dans son espace d'entraînement, la cohabitation est très souvent problématique. Il est entendu que les corridors de course 1 et 2 sont dédiés pour le sprint et les corridors 3 et 4 pour le jogging et la marche. Cependant, ces ententes sont très difficilement respectées vu le nombre de

personnes à l'entraînement et le nombre de clubs impliqués. L'entraînement sans blesser ou se blesser est un défi en soi. À la présence d'athlètes d'athlétisme, il faut très souvent ajouter des joueurs de baseball qui se retrouvent au centre de l'enceinte pour se lancer la balle ou encore des joueurs de tennis qui y pratique leur sport sur une base récréative. Cette mixité de sports différents dans cet espace restreint d'entraînement constitue en soi un important facteur de risques. Nous avons encore tout frais à l'esprit le bris d'une des fenêtres de la salle omnisport, résultat d'un lancer de baseball qui s'est faufilé entre les filets de sécurité pour aller fracasser en mille miettes une vitrine pourtant faite de verre trempé! Vous imaginez un athlète courant et recevant la balle de plein fouet sur la tête, moi je n'ose pas!

Notre pratique sportive implique bien entendu de la course en grande partie mais aussi des sauts et des lancers. Nos entraînements complexes incluent du travail par intervalles, l'usage d'équipements complémentaires, du travail avec partenaires. En athlétisme, on parle de sprints, de courses de demi-fond, de courses de haies, de lancer du poids, du marteau ou encore les différentes sortes de sauts. Il nous faut de l'espace pour pouvoir pratiquer en toute sécurité et assurer un encadrement éducatif qui en vaut la peine pour ces différentes disciplines qui composent notre sport. La situation actuelle ne nous permet pas d'assurer le plein développement de nos athlètes. L'absence d'une coordination efficace de l'usage de ce plateau sportif limite le développement de nos jeunes athlètes montréalais.

Le Québec se veut à l'avant-garde dans la promotion de saines habitudes de vie et la Ville de Montréal valorise aussi, d'une certaine façon la pratique sportive. Cependant, le développement de l'athlétisme à Montréal est grandement ralenti par un mauvais usage du seul plateau sportif intérieur pouvant permettre l'entraînement d'athlètes de ce sport. S'il est important pour Montréal d'accueillir des événements sportifs d'envergure, qu'en est-il de l'accessibilité à des plateaux sportifs de qualité pour contribuer à l'entraînement de nos athlètes, tout spécialement nos athlètes de prochaines générations en athlétisme. Cette situation criante a d'ailleurs été soulevée lors du Sommet du sport de Montréal tenu les 13 et 13 avril dernier. Le Club Les Vainqueurs porte par écrit à nouveau cette situation.

Plusieurs athlètes en athlétisme sont initiés à ce sport ici-même par l'un ou l'autre des nombreux clubs montréalais. Ces athlètes, rendus à un certain niveau de leur pratique sportive, nous quittent malheureusement pour poursuivre leur développement en Ontario ou encore aux États-Unis essentiellement pour pouvoir compter sur des infrastructures sportives de développement davantage accessibles. A titre d'exemple, mentionnons simplement le cas de Mikella Lefebvre-Oatis rendue à UCLA. Nous avons raison d'être collectivement fiers de notre passé olympique, pouvons-nous rêver au futur des athlètes.

L'athlétisme est un sport complet en soi mais c'est aussi un sport qui représente une base de développement pour d'autres sports. A Montréal, on compte moult arénas, piscines, terrains de soccer, de football ou de tennis mais une seule piste extérieure d'athlétisme et une seule piste intérieure d'athlétisme qui soient publiques. Ces infrastructures doivent impérativement rester accessibles en priorité aux athlètes pour lesquels elles ont été conçues en premier lieu.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ce dossier qui est fort important pour le futur de notre belle ville et ses citoyens sportifs.

Danielle Boulanger

Présidente Club Vainqueurs Plus
Citoyenne de Montréal 514-318-7332

dboulanger@clubvainqueurs.com